



Procès – Verbal du Bureau du Conseil d'Administration du 17.06.2017 de 9H30 à 14h00

Lieu : HOTEL RESTAURANT CAMPANILE, Parc technologique de la toison d'or,
Allée Alfred Nobel, 21000 DIJON. TEL : 03.80.74.41.00.

Membres présents (5) : Denise PAUL Trésorière, Florence COL Secrétaire Général adjointe, Christian CARTERET Président, Jean-François DONADONI Vice-Président, Eric NOTZ Secrétaire Général, Yves THIEBAUT Trésorier adjoint.

Absent :-

Rédacteurs : Eric NOTZ Secrétaire Général.

Ordre du jour :

1. Point sur le CA du 17 02.
2. Elections chambre d'agriculture
3. Point sur adresse du siège
4. Informations de la fédé
5. Question diverses.

Christian CARTERET Président ouvre la séance en remerciant les membres du bureau présent d'avoir bien voulu venir effectuer cette réunion.

1. Point sur le CA du 17/02/2017 :

Christian CARTERET demande un tour de table sur le bilan de cette journée et les ressentis. Denise PAUL considère que cette formule est à renouveler. Il faut considérer que nous devons effectuer une fois par année un thème de formation accroché au CA de manière à donner du contenu et attirer les DS. L'ensemble des membres va aussi dans ce sens. Christian CARTERET propose d'organiser le prochain CA à Nuit-saint Georges avec un thème de formation à définir selon l'actualité syndicale. Une visite de l'imaginarium en fin de journée pourra s'effectuer (17h à 18h). L'ensemble des membres acceptent l'idée. Les sujets de formation risquent de ne pas manquer notamment suite aux ordonnances du Président de la république de cet été. Le positionnement du CA en début d'année 2018 est plus favorable pour préparer le contenu.

Denise PAUL et Eric NOTZ précise toutefois que cette piste est intéressante mais nécessite un fort investissement en publicité pour faire venir les DS. La réunion de Besançon de février se composait pour une grande partie des membres de l'UL de Besançon. Il faut donc engager une stratégie de communication dès l'automne pour attirer les DS. Par phoning et par un lobbying de terrain via les DS et le réseau régional. Il faut reprendre les listes d'émargement de l'AG électorale comme référence de coordonnées.

Les membres actent donc ce principe en validant le compte rendu du dernier CA.

2. Elections chambre d'agriculture :

Christian CARTERET informe les membres que les élections de début 2019 se préparent à la fédération Agro. Le dépôt des listes doit se faire fin 2018. Des référents régionaux et départementaux seront désignés. Il faudra donc se préparer à relayer la stratégie électorale demandée par la fédération. Chaque département effectuera ses élections avec une stratégie pilotée à l'échelle des UR. La recherche de candidats commencera dès le début de l'année 2018.

3. Point sur adresse du siège :

Christian CARTERET précise qu'actuellement l'adresse du siège de la Fédération Régionale est : AGRO – CFE – CGC de BOURGOGNE et de FRANCHE – COMTE= 6 bis rue Pierre Curie – 21000 DIJON – Locaux de l'Union Régionale et l'Union Départementale 21 CFE – CGC à la maison des syndicats. L'UR se chargera de changer le référencement de l'adresse. Christian CARTERET se charge de relancer.

Le basculement de la rue du lac vers la maison des syndicats a été motivé pour avoir un bureau de passage et l'accès à des salles de réunions plus pratique.

4. Informations de la fédération Agro :

Ch. CARTERET précise qu'il n'obtient aucune réponse à ses demandes au niveau de la fédération au sujet de la gestion des PAP. La fédération a demandé aux UD de transmettre tous les PAP Agro pour traitement direct. Ce mail a été transmis le 10 avril 2017. Mallauray Savoie, Chargée du développement syndical de la fédération, a transmis le mail suivant :

« La Fédération nationale de l'Agroalimentaire CFE-CGC souhaite vous informer de son processus de négociation des protocoles d'accords préélectorales. Bien souvent, les entreprises du secteur agroalimentaire adressent aux Unions Confédérales (départementales ou régionales), les invitations à négocier des PAP. Pour le bon fonctionnement de la procédure et pour le renforcement de notre présence syndicale merci de nous adresser directement l'invitation par mail à : developpement@cfecgcagro.fr agro@cfecgcagro.fr Comme vous le savez, nous avons notre propre réseau de négociateurs (soit du syndicat concerné, soit de nos Fédérations régionales). Ainsi, nous nous chargerons de transférer les courriers aux personnes concernées. Dans le cas où nous n'aurions pas de négociateurs disponibles, nous vous solliciterons alors, et si vous le souhaitez, pour vous rendre à la réunion. Nous tenons à souligner la présence indispensable des Unions Confédérales dans cette procédure et vous remercions pour votre compréhension. »

Ce dispositif ralentit la circulation de l'information et empêche de s'organiser pour gérer les réunions PAP de l'agroalimentaire. Les informations remontent sur la fédération pour revenir à l'échelle locale. C'est l'inverse qui doit se faire pour favoriser la réactivité en termes de gestion des PAP et du développement syndical (respect des délais).

Denise PAUL insiste sur le fait d'éviter des polémiques entre les unions territoriales sur le développement syndical et sur son financement car nous portons tous l'image du syndicat CFE-CGC. Il faut rester constructif. Christian CARTERET qui va au prochain conseil fédéral à Macon le 26 juin, prépare une intervention sur ce sujet en se basant sur le mail transmis par le référent développement syndical de la fédération Agro. Il faut remonter ces informations pour sensibiliser l'appareil fédéral sur le fait que cette procédure diminue l'efficacité pour l'exécution du développement syndical à l'échelle des entreprises.

8. Questions diverses:

Christian CARTERET précise qu'il va donner les codes d'accès convergence à JF DONADONI.

Denise PAUL fait un point sur la trésorerie mais n'a pas les copies des relevés de compte depuis début janvier. De plus, Denise propose d'utiliser la conférence téléphonique ou vidéoconférence pour limiter les déplacements.

La tournée des UD de la fédération régionale est faite sauf pour l'UD89, l'UD70 et l'UD71. Ce sera fait d'ici fin 2017.

9. Date et lieu prochaine réunion:

CA= automne en invitant le Président de la fédération ; 21 octobre 2017 samedi de 9h30 à 13h à Besançon.

La séance est levée à 12 h 00.

Eric Notz
Le Secrétaire Général
de la Fédération Régionale
AGRO – CFE – CGC
Bourgogne Franche Comté

Christian Carteret
Le Président
de la Fédération Régionale
AGRO – CFE – CGC
Bourgogne Franche Comté

Eric NOTZ

Christian CARTERET